

PUBLICATION IMMÉDIATE

## ENTENTE DE COLLABORATION AVEC L'AQEPA ESTRIE POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES PROCHES D'ENFANTS SOURDS

*Sherbrooke, le 18 mai 2017* - Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS et la division estrienne de l'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (AQEPA Estrie) ont signé une entente de collaboration unique au Québec. Concrètement, l'établissement reconnaît l'AQEPA Estrie comme organisme-ressource de référence auprès des familles d'enfants atteints de surdit . Les  quipes des deux partenaires contribueront ensemble au plan de service individualis  de l'usager. « Bien que cette entente ne comporte aucune consid ration financi re, elle est d'une valeur ind niable pour les enfants atteints de surdit , leurs parents et les intervenants  ouvrant aupr s d'eux », mentionne M. Mario Morand, directeur des programmes d ficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et d ficience physique (DI-TSA et DP).

### Les besoins des familles sont entendus

La surdit  est pr sente chez environ 6 b b s sur 1000. Puisqu'elle est invisible, cette incapacit  auditive passe souvent inaper ue, m me aux yeux des parents. « Marie-Li avait trois ans lorsque nous l'avons adopt e. Bien que nous savions qu'elle  tait sourde, les questions se bousculaient dans notre t te », confie Mme M lanie Lamarre. « J'ai pu apprendre la langue des signes pour communiquer avec elle seulement un an apr s son arriv e. J'aurais souhait  conna tre les services de l'AQEPA plus t t. Notre association est notamment form e de parents, comme moi, qui connaissent bien la r alit  des familles. Notre  quipe de professionnels est outill e pour les aider   passer au travers et   trouver des solutions », ajoute-t-elle.

Avec cette entente, les familles pourront  tre r f r es   l'AQEPA Estrie d s l'annonce du diagnostic pour b n ficiaire gratuitement, par exemple :

- De cours pour apprendre la langue des signes, adapt s aux besoins de l'entourage de l'enfant (CPE,  cole, famille, etc.)
- D'un soutien   diff rents moments de la vie de l'enfant atteint de surdit ;
- D'aide personnalis e au d veloppement de l'autonomie, par des mod les vivant avec une surdit ;
- De rencontres d'information en lien avec diff rents sujets;
- D'un accompagnement pour l'enfant lors de son int gration dans son milieu scolaire;
- D'aide aux devoirs.

« Pouvoir r f rer les familles   cet organisme qui peut les accompagner   travers leur parcours est tr s rassurant pour nos intervenants », souligne  ric Bonneau, chef de service en d ficience sensorielle et aide compensatoire.

« Cette entente de collaboration est un exemple à suivre! On souhaite que d'autres régions du Québec suivent le pas », affirme Mme Édith Keays, directrice générale de l'AQÉPA.

-30-

Pour renseignements :

Des porte-parole, dont Mme Mélanie Lamarre (parent), sont disponibles pour des entrevues.

Geneviève Lemay, conseillère en communication  
819 346-1110, poste 28028 ou 819 574-6545 (cell.)